



Reçu le

27 NOV. 2017

DDUCV/STPU/TEP

Saint-Symphorien d'Ozon,
Le 16 novembre 2017

METROPOLE
27 NOV. 2017

**Monsieur le Président de la
Métropole de Lyon**

Direction Stratégies Territoriales et
Politiques Urbaines
20, rue du Lac – CS 33569
69 505 LYON CEDEX 03

*Nos réf : CB/195.17
Affaire suivie par Corine BERTHOLET
Pôle Aménagement et Développement*

Objet : Arrêt du projet de PLU-H de la Métropole de Lyon

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 15 septembre 2017, vous avez transmis à la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon pour avis votre projet arrêté de Plan Local d'urbanisme tenant lieu de Programme Local de l'Habitat.

Après avoir pris connaissance des pièces du PLU-H, je vous informe que la CCPO n'a pas de remarques particulières à formuler sur votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Jacques BRUN
Président de la CCPO

